MEMBRES DU BUREAU D'ICOVIL 2019-2020

Bernard BEROS Trésorier Marc CAMUS Secrétaire Michel FOREY Trésorier suppléant Jean-Pierre GILLOT Président **Bernard GOURNAY** Secrétaire suppléant Pierre LERCH Vice-président Marie-Claude PASCAL Vice-président Michel VISTEAUX Président d'honneur

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paulin BERNARD

Yves BERTELOOT

Jean-Pierre CHABIN

Thérèse DUBUISSON

Bruno ESCOFFIER

Véronique FURLER

Catherine GRAS

Jean-Paul HARDUIN

Julien HOARAU

Jean-Charles JACQUES

Jean MARECHAL

Josiane ROY







1 rue Monge 21000 DIJON tél : 03 80 66 82 23

ICOVIL - association loi1901 www.icovil.com



ICOVIL

Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes



1 rue Monge 21000 DIJON tél : 03 80 66 82 23 email : icovil@orange.fr

www.icovil.com





NOM	
Prénom	
Adresse	
Télportable	te 12
E -mail	Maison de l'Université

ADHESION 2020

Je règle une cotisation* de :

25 € - Adhérent
10€ - Etudiant
40 € ou plus - Membre Bienfaiteur

Règlement:

- en ligne www.icovil.com
- par chèque bancaire à l'ordre d'ICOVIL et bulletin à retourner à ICOVIL 1 rue Monge 21000 DIJON
- par virement bancaire: domiciliation CCM de Dijon Darcy IBAN: FR76 1027 8025 5300 0211 6440 175 BIC: CMCIFR2A

J'accepte de recevoir à l'avenir les informations d'ICOVIL par mail : oui/non

Merci d'avance de votre contribution indispensable au fonctionnement d'ICOVIL.

- Connaitre et reconnaitre l'architecture, l'urbanisme, le patrimoine d'hier et de demain, l'histoire des villes,
- Transmettre cette passion à vos amis, vos enfants, vos petits-enfants, vos élèves.
- Interroger le lien entre architecture, urbanisme et développement durable en cette époque de transition....
 c'est le rôle d'ICOVIL depuis
 25 ans. Avec chaque année...

125 animations pédagogiques dont bénéficient gratuitement près de 3000 élèves de l'agglomération dijonnaise,

6 conférences gratuites d'octobre à juin, place du Théâtre, à La Nef,

Des recherches sur l'histoire contemporaine de l'urbanisme dijonnais présentées dans deux tomes de « Dijon et son agglomération » ,

Une exposition estivale présentant un regard transversal sur la ville,

Une exposition ouverte au public 3 mois /an et sur rendez-vous relatant l'histoire de l'aire urbaine dijonnaise, espace d'échanges et d'informations,

Des conférences et visites thématiques dans la métropole, sur rendezvous

2 journées de découvertes urbaines, l'une dans le département et l'autre hors région, à l'automne et au printemps réservées aux adhérents.

Des offres de stages d'étudiants en architecture, histoire, géographie, communication..., et accueils de services civiques adaptés à la mise en valeur des problématiques urbaines.

^{*} Tout versement donne droit, pour les particuliers, à une déduction fiscale de 66 % du montant du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable) et, pour les sociétés, à une déduction fiscale de 60 % du montant du don (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires).